

Avertissement : notes prises au vol... erreurs possibles... prudence !

Mardi 7 juillet 2020

Hôpital cantonal de Genève

Toxicologie des éléments traces : de l'exposition à l'intoxication

Prof A. Thomas

Aucune des diapositives n'ayant été retransmises sur zoom lors de cet exposé, mon résumé est quelques peu lacunaire...

Il s'agit du dosage des éléments comme le mercure (pollution en Valais : <https://www.letemps.ch/suisse/gangrene-mercure-setend-valais>), du radium des travailleurs de l'horlogerie (<https://www.letemps.ch/suisse/radiumineuses-petites-mains-oubliees-radioactives-lhorlogerie-suisse>), du plomb utilisé dans l'essence comme mélange anti-détonnant, etc...

Par exemple :

Un homme de 42 ans avec des douleurs abdominales, ainsi qu'une néphropathie a une plombémie de 810 ug/l, ce qui est 800 fois supérieur à la norme. Il se soignait avec des pilules de médecine traditionnelle bhoutanaise et chaque comprimé contenait 1.4 mg de plomb ce qui faisait 8.4 mg/j soit 30 fois plus que la norme tolérée. C'est le colorant rouge à l'extérieur du comprimé qui contenait le plomb...

Une femme de 45 ans avec des paresthésies et des douleurs abdominales consomme quotidiennement du poisson, et présente des taux d'arsenic et de mercure dans le sang très élevés. L'arsenic urinaire est élevé, contrairement au mercure urinaire qui est normal.

Il s'agit bien d'une intoxication à l'arsenic et au méthyl-mercure les poissons, surtout les gros, concentrant ces produits se trouvant en bout de la chaîne alimentaire.

Un homme de 69 ans présente une insuffisance rénale chronique avec une atteinte tubulaire. Là aussi, on retrouve des concentrations de mercure 1200 fois supérieures aux valeurs seuil.

On retiendra que :

- l'intoxication aux « éléments traces » (TE) produisent généralement un spectre de symptômes et d'indications cliniques aspécifiques.
- les tests sanguins et urinaires sont nécessaires pour mettre en évidence une exposition aux TE.
- l'importance de l'anamnèse afin d'identifier la source d'exposition et y mettre un terme
- Les agents chélatant devraient être utilisés exclusivement dans le traitement d'intoxication aiguës en association à l'arrêt de la source d'exposition
- lors d'exposition récente une recherche de radio-opacité peut s'avérer utile.

On retiendra aussi l'existence du CURML, l'unité de toxicologie et de chimie forensique.



lundi 10 février 2014

Compte-rendu du Dr Eric Bierens de Haan
ericbdh@bluewin.ch

transmis par le laboratoire MGD
colloque@labomgd.ch